**ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE**
Auditorium
41, quai d'Orsay
75007 Paris

## ACCÈS

**Métro :** Lignes 8 et 13 – Station Invalides
Ligne 12 – Station Assemblée nationale
**Bus :** Lignes 28 et 63 – Arrêt Pont des Invalides
**RER :** Ligne C – Station Invalides

## INSCRIPTIONS

- Par voie postale, à :

**Association des maires de France**
**Secrétariat de Sylvain Bellion**
**41, quai d'Orsay 75343 Paris cedex 07**

- Par courriel : anne.fossier@amf.asso.fr
- Par fax : 01 44 18 14 15

Inscription nécessaire par courriel, fax ou courrier, enregistrée dans la limite des places disponibles

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

# LES RENCONTRES DE L'AMF

INVITATION

# Les véhicules électriques, un outil au service des territoires

**Mardi 28 mai 2013**
14h00 - 17h30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

# Les véhicules électriques, un outil au service des territoires

Le véhicule électrique est appelé, pour des raisons environnementales et économiques, à devenir une composante essentielle des politiques locales de déplacement, y compris dans les espaces périurbains et ruraux peu denses. Malgré la réussite des premières expérimentations et l'engouement qu'elles suscitent, la mobilité électrique fait encore l'objet à la fois d'attentes et d'interrogations.

L'État s'est déjà fortement engagé en faveur de la mobilité électrique. Aujourd'hui, l'essor du véhicule électrique repose sur la multiplication des initiatives des collectivités territoriales, et en particulier celles des communes et intercommunalités dans le cadre de leurs politiques de déplacements (infrastructures de recharge, auto-partage).

La rencontre organisée par l'AMF, en partenariat avec le ministère du Redressement productif, a ainsi pour objet, sur la base d'une présentation des premières réalisations par les collectivités elles-mêmes, de débattre des atouts et des contraintes relatives au développement des véhicules électriques dans les territoires urbains comme ruraux.

**13h30** Accueil des participants

**14h00** Ouverture par **Jacques Pélissard,** président de l'AMF

**14h15** Introduction par **Louis Nègre,** sénateur-maire de Cagnes-sur-Mer (06) et rédacteur du Livre Vert sur les infrastructures de recharge ouvertes au public pour les véhicules « décarbonés »

**14h30 TABLE RONDE :** LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE, MODE D'EMPLOI

Quels sont les enjeux et les perspectives du véhicule électrique? Quel accompagnement par les pouvoirs publics et les opérateurs ? Quel rôle pour les collectivités territoriales ? Comment encourager le développement de l'électromobilité sur son territoire (politique de stationnement, modèle économique, implantation des infrastructures de charge ...) et comment lever les contraintes juridiques, techniques et financières ?

Avec la participation de **Louis Nègre,** sénateur-maire de Cagnes-sur-Mer (06), **Philippe Hirtzman,** Conseil général de l'économie, chargé de mission « déploiement d'infrastructures de recharge électrique pour les véhicules » ; **des représentants** de collectivités territoriales (région Nord-Pas-de-Calais, Valenciennes, Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée), d'ERDF et du Commissariat général à l'investissement.

DÉBAT

**15h45 TABLE RONDE :** LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES AU SERVICE DES POLITIQUES DE DÉPLACEMENT ET DE MOBILITÉ

Le véhicule électrique, adapté aux usages dans les territoires urbains, l'est-il aussi pour les territoires périurbains et ruraux ? Quelle complémentarité avec les transports collectifs urbains et interurbains ? Quel rôle peut-il jouer dans les politiques locales de déplacement ?

Avec la participation de **Gilles Bourdouleix,** député-maire de Cholet (49), de représentants de collectivités territoriales (région Haute-Normandie, Rouen, Angoulême), et **des représentants** du GART (Groupement des autorités responsables de transport), de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de l'AVERE (France mobilité électrique).

DÉBAT

**17h00 CLÔTURE** PAR ARNAUD MONTEBOURG, MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF